

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DFPE 42 Subvention (605.704 euros) et convention avec la Planète des Enfants (14e) pour la création d'un multi-accueil au 10, rue Philidor (20e).

Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment le livre V, article L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 6 mars 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention d'investissement à l'association la Planète des Enfants (14e) ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 6 mars 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Sandrine CHARNOZ, au nom de la 6e Commission,

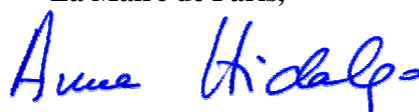
Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention d'investissement, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association la Planète des Enfants ayant son siège social 6, impasse Villa Moderne (14e), pour l'attribution d'une subvention d'investissement.

Article 2 : Une subvention d'investissement de six cent cinq mille sept cent quatre euros (605.704 euros) est allouée à l'association la Planète des Enfants (n° SIMPA 20200, numéro de dossier 2018-05987) pour la création d'un multi-accueil au 10, rue Philidor (20e).

Article 3 : La dépense correspondant à cette subvention sera imputée au chapitre 204, nature 20422, fonction 4, du budget d'investissement de la Ville de Paris pour les années 2018 et suivantes, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO